

## Enregistrement d'un bail à long terme

Par LEONE Josiane, le 01/02/2025 à 14:25

Bonjour,

Un bail à long terme, rédigé par un notaire, conclu entre un propriétaire et une EARL, doit-il obligatoirement être enregistré au centre des impôts ?

Par avance, merci

Cordialement

Par Isadore, le 01/02/2025 à 15:21

Bonjour,

Un bail d'une durée de plus de 12 ans doit être enregistré auprès de la Publicité foncière : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\_lc/LEGIARTI000044073484